

F014 Définition d'une logistique urbaine durable

Programmation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 1 : Combattre les dérèglements climatiques
Objectifs
<p>Le territoire est historiquement porteur de la fonction logistique au sein de la zone dense francilienne. Au regard de son ambition de politique environnementale, de son ambition de mutation urbaine et de l'évolution des habitudes de consommation, il n'est plus acceptable pour le territoire d'accueillir cette activité sans prendre en compte ses impacts sur la ville et ses habitants. La logistique doit être pensée dans l'ensemble de sa chaîne de développement et à l'échelle de l'ensemble de cette zone dense.</p> <p>Aussi, le territoire porte une exigence de durabilité à la fois sur l'aspect environnemental, avec le développement des potentiels alternatifs à la route (fleuve, fer) ; sur l'aspect urbain, avec une nécessité d'intégration au tissu dense et habité (logistique du dernier kilomètre) ; sur l'aspect sociétal, avec l'accès à ces emplois par la population du territoire, et sur l'aspect métropolitain, avec la répartition de cette filière sur l'ensemble de la zone dense.</p>
Description de l'action
<p><u>Mise en perspective des enjeux de la logistique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> partager les enjeux de la logistique avec pour objectif de favoriser une acculturation commune (notamment définition d'un vocabulaire partagé, repérage des enjeux autour de la logistique ainsi que les évolutions à l'œuvre,) et d'apporter une vision globale sur le sujet de la logistique ; réaliser une analyse des bonnes pratiques déjà mises en œuvre à des échelles intercommunales. <p><u>Diagnostic territorial :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> élaborer les objectifs stratégiques du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et les cartographier pour une prise en compte de l'ensemble des enjeux et projets en matière de développement économique, d'aménagement urbain et d'environnement ; définir les enjeux de la logistique de demain et les modes d'interventions possibles pour le territoire ; articuler le sujet logistique avec les documents stratégiques de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : PCAET, plan mobilité, « Territoire d'industrie », contrat de transition écologique ; articuler le sujet avec les autres démarches externes : schéma logistique métropolitain, schéma logistique régional, schéma logistique départemental ; poursuivre la réflexion sur la valorisation du potentiel multimodal du territoire ; intégrer des acteurs privés à la réflexion. <p><u>Mise en œuvre d'actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> définition des champs possibles d'intervention de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ; participer à la transition énergétique et écologique du territoire et œuvrer pour la qualité de l'air et la santé ; mettre en place un lobbying auprès des acteurs publics et privés visant à faire partager l'urgence de la logistique durable ; recherche de subventions et sollicitation des dispositifs de financements existants auprès des partenaires : État, Région Ile-de-France, Île-de-France Mobilités, Métropole du Grand Paris, Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne ; mise en œuvre des actions.
Pilotage
<p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes</p> <p>Compétence aménagement : EPT</p> <p>Compétence voirie : Etat, EPT, Départements, communes</p>
Partenaires
Communes et collectivités limitrophes

Métropole du Grand Paris
Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne
Région Ile-de-France
État
Ile-de-France Mobilités
Société du Grand Paris
EPA ORSA
RATP
Optile
SNCF
ADP
Associations et acteurs économiques
Représentants de la société civile
Agences régionales d'urbanisme : IAU et APUR

Temporalité

Moyen terme

Actions en lien

F010 : Elaboration et suivi de la politique environnementale du territoire (PCAET)

F011 : Mise en œuvre d'une approche partenariale pour la transition écologique